

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Procès-Verbal de la Réunion du Comité Pédagogique National du Domaine
Sciences de la Matière (CPND-SM)**

30 Avril 2018

Université M'Hamed Bougarra, Boumerdes

Le 30 Avril 2018, l'Université M'hamed Bougarra de Boumerdes, a abrité la réunion du Comité Pédagogique National du Domaine Sciences de la Matière (CPND-SM).

Etaients présents (voir liste jointe en fichier attaché à ce dossier):

N°	Nom (s) Prénom (s)	Etablissement
01	AgoudjilBoudjemaa	U. Batna 1
02	Akkal Salah	U. Constantine 1
03	Aoudia Sofiane	U. Béjaia
04	Baaziz Hakim	U. M'sila
05	Bahlouli Samia	USTO
06	Benalia Salah eddine	C/U. Tissemsilt
07	BenbouzidAbdelrani	U. O. E. Bouaghi
08	BenmoussatAbderahim	C/U. Tamnasset
09	BenosmaneNadjib	U. Boumerdes
10	BenrabahBedhiaf	U. Tiaret
11	BensaidOkkacha	U. Tlemcen
12	Berredjem Yamina	U. Souk Ahras
13	BourahlaBoualem	U. Tizi Ouzou
14	Bouras Fethi	U. El Oued
15	Daoudi Mourad	U. Guelma
16	Dekar Lies	U. Médéa
17	Diaf Ahmed	U. Khemis Miliana
18	Djaidja Abdelhamid	U. Bouira
19	Djebli Mourad	USTHB
20	Djermouni Mostefa	C/U. Relizane
21	Haddad Boumediene	U. Saida
22	KahoulAbdelhalim	U. Bordj Bou Arreridj
23	Kalla Ali	U. Tebessa
24	Kebab Aissa	U. Oran 1
25	KheliliSmail	U. Jijel
26	Lefkaier Ibn Khaldoun	U. Laghouat
27	MahammediLazhar	U. Ouargla
28	MessalhiAbdelrani	U. Annaba
29	Mezaache El Hacine	U. Skikda
30	Moumni Mustapha	U. Biskra
31	Naas Abdelkrim	U. Djelfa
32	ReguigBendoukha Abedlkrim	U. Mascra

Absents pour diverses raisons : Maladie, soutenance, stage,

N°	Boucenna Ahmed	U. Sétif 1
01	Rached Habib	U. Chelf
02	BoucifAbdessalam	C/U. Temouchent
03	Khachab Hamid	U. Béchar
04	Adour Lydia	U. Alger 1
05	Tadjer Abdelkader	U. Sidi Belabbes
06	BenounisMesaoud	U. Khenchla
07	Belhakem Ahmed	U. Mostaganem
<i>L'Université d'Adrar n'a pas encore délégué un responsable de domaine. Un mail a été envoyé à la CROuest pour signaler cette situation</i>		

Ordre du jour :

1. Programmes des licences, masters
2. Système national de crédits et de coefficients

Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette réunion, le Président de la CRUCentre et Recteur de l'Université de Boumerdes à souhaiter la bienvenue à tous les responsables de domaine venus des quatre coins du pays et les à remercier pour les efforts déployés afin de mener à bien cette mission. Il a mis en exergue le rôle, combien important, joué par le CPND dans des questions liés à l'aspect pédagogique. Le président du CPND SM a tenu à remercier Monsieur le Recteur pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation du CPND SM, et la parfaite organisation de l'événement. Le secrétariat permanent du CRUCentre n'a ménagé aucun effort pour la réussite de cette rencontre. Le Président du CPND SM a ensuite présenté un diaporama sur les points ayant fait l'objet du PV 2 CPND SM portant sur l'état des lieux des formations, évaluation et progression des étudiants et les prérogatives des responsables de domaine et leur relation avec les chefs de département, vice Recteurs de la pédagogie. Un débat s'en suivi sur certains aspects de cette présentation.

La rencontre a commencé à 9H30 par une séance plénière où il a été question de discuter la méthodologie à adopter concernant la révision des programmes de licences et de masters.

1. Révision des programmes de Licences

Il est très important de souligner que les programmes de licences du domaine SM (physique et chimie) fonctionnelles au niveau des établissements universitaires sont le fruit de la mise en conformité effectuée en 2014/2015. Il est clair qu'il s'agit de programmes « jeunes », leur mise à jour, ou une refonte profonde, est loin de constituer une nécessité absolue. Les membres du CPND SM sont unanimes sur la nécessité d'accorder plus de temps à ces programmes afin de faire un jugement crédible.

1.1 Objectif assignés à la révision des programmes de licences

L'objectif principal de cette révision est **d'adapter les licences de physique et chimie au système national de crédits et de coefficients**. Il y avait une nécessité accrue de mettre les formations de licences dans le format adéquat en termes de volume horaire, de crédits et de coefficients des UEF, UEM, UED et UET.

La révision des programmes a touché les trois niveaux de la licence (L1, L2, L3) dans la perspective :

- D'éviter les redondances au niveau des programmes,
- D'obtenir une meilleure cohérence du programme global.

1.2 Méthodologie

L'opération de révision des programmes a été soumise, par le biais des responsables de domaine, aux responsables des UE en concertation avec les responsables de filière et de spécialités. Un canevas a été proposé par le CPND SM où il est clairement signifié qu'il s'agit d'un aménagement réduit des programmes répondant aux objectifs ci-dessus cités. La méthodologie à suivre peut être résumé comme suit :

- Apporter des compléments de programmes à travers l'ajout ou la suppression de chapitres ou de parties de chapitres, en donnant les justificatifs nécessaires.
- Déplacement de chapitres d'un semestre à un autre (ou rarement d'une année à une autre) avec comme objectif l'obtention d'une meilleure cohérence du programme et garantir les prérequis de passage d'un niveau à un autre.

- Déplacement d'une matière d'une unité à une autre (UEF vers UEM). Cette opération vise, notamment, l'adaptation du programme au système national de crédits et de coefficients.

1.3 Procédure pratique de la révision des programmes

Nous avons mis en place des sous commissions spécialisées pour les différentes spécialités (PV 1 CPND SM), elles ont été chargées de recueillir les propositions émanant des différents établissements et d'établir une synthèse. Nous avons convenu à l'unanimité la satisfaction des suggestions d'aménagement majoritaires (proposées par une majorité d'établissements) sous réserve qu'elles répondent aux objectifs assignés et à la méthodologie adoptée. Les suggestions non majoritaires ont été soigneusement discutées.

A l'issue de cette opération, les programmes de licences ont été adaptés au système national de crédits et de coefficients (objectif principal). Les modifications apportées aux différents programmes sont relativement mineurs.

Néanmoins, il y a lieu de souligner ce qui suit :

- ❖ Dans certains programmes de licences, nous avons accepté un nombre de crédit total égal à 20 (au lieu de 18) pour les UEF, cette démarche est justifiée par des considérations de nécessité, d'importance sur le plan fondamental et de cohérence globale du programme.
- ❖ Nous avons rajouté des UED et des UEM (aux choix) afin de donner plus de libertés et de possibilités aux établissements en fonction de leurs moyens humains et matériels.
- ❖ Nous avons déplacé des UEF vers UEM (et inversement) pour avoir plus de cohérence et respecter le volume horaire et le nombre de crédits.
- ❖ Nous avons interchangé des chapitres pour apporter une meilleure cohérence dans le programme.
- ❖ Les titres de certaines matières ont été corrigés afin de les adapter au nouveau contenu.
- ❖ Nous avons fait appel à un expert en vibrations et ondes, en collaboration avec les enseignants chargés de cette matière aux niveaux de certains établissements, pour réaménager complètement le programme de **vibrations et ondes** (L2 physique) et **Vibrations, ondes et optique** (L2 chimie). La partie du programme portant sur vibrations et ondes est commune pour L2 (Physique et chimie), la partie optique a été rajoutée au programme des chimistes.

- ❖ Le programme de L1, sur recommandation de plusieurs établissements, a subi deux petits changements portant sur l'UEM 113 (Informatique 1) et sur la seconde partie de l'UEF chimie 2 (cinétique chimique). L'UEM 113 (Informatique 1) comprend deux parties : Bureautique et algorithmique. Il a été suggéré de réduire le volume horaire de la partie bureautique au profit de la partie algorithmique qui constitue un prérequis pour la matière Informatique 2 (UEM213-S2). De même, il a été recommandé d'alléger la partie cinétique chimique qui est rarement enseignée faute de temps. Les deux suggestions ont été mises en pratique. Nous avons reçu, un peu tard, des suggestions d'aménagement des programmes de mathématiques au niveau du L1. Le CPND pourrait à brève échéance ouvrir le dossier si le besoin se fait sentir.

L'annexe 1 regroupe tous les nouveaux programmes de licence de chimie et de physique

2. Révision des programmes de Masters

Il faut rappeler (PV 1 CPND SM) que l'harmonisation des masters (2016) a conduit à la mise en place d'une nomenclature des intitulés de masters (**Annexe 2**) et d'appliquer le système national de crédits et coefficients à tous les masters. Egalement, elle a permis de corriger les redondances des matières de Master avec celles des nouvelles licences et de veiller au respect de l'adéquation des intitulés des Masters avec leurs contenus. La situation actuelle est telle que beaucoup de masters portent le même nom de spécialité, néanmoins, ils comportent des programmes différents (la thématique est largement respectée).

Depuis la première réunion, le CPND SM a mis à jour une base de données des masters agréés fonctionnels et non fonctionnels à l'échelle nationale (**Annexe 3**), il a été noté que certains masters ne respectent pas totalement la nomenclature nationale des masters du SM avec l'introduction de la notion parcours. En fait, beaucoup de masters ont adopté une formation en Y, avec comme conséquence une nouvelle spécialisation au niveau du M2. Pour éviter d'utiliser le concept d'option, un terme banni du jargon du LMD, le CPND SM a laissé place à la notion de parcours.

Une discussion longue, riche, et fructueuse a porté sur tous les aspects du master du SM. A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été approuvées :

- Concernant la question portant sur, faut-il garder la diversité des programmes au sein de la même spécialité ou adopter une uniformisation des programmes, une démarche contraire à la ligne de conduite adoptée par le CPND SM jusqu'à maintenant. L'idée, approuvée à l'unanimité, s'est articulée autour de **la mise en place d'un minimum**

d'uniformisation au niveau des UEF du M1(en gardant les UED, UET du M1 et tout le M2 inchangé) afin d'assurer une identité scientifique à la spécialité. Cette vision, faut-il le rappeler, est en parfaite symbiose avec les recommandations des rencontres du CPND SM (03 février 2018 - PV 1 CPND SM) et celle du CPND SM (27-28 avril 2016 à Mostaganem). Dans ce cadre, il a été convenu de créer des corbeilles (par spécialité) constituées de **12 à 16 matières, soit 6 à 8 pour chaque semestre (S1 et S2) à partir des UEF** des masters agréées à l'échelle nationale. Concernant les spécialités contenant un nombre de masters inférieurs ou égal à 4, les corbeilles pourraient regrouper les UEF de tous les masters, après agrément des commissions spécialisées.

- Les corbeilles par spécialité sont établies par les commissions spécialisées mis à jour (**Annexe 4**).
- Après établissement des corbeilles, une consultation sera lancée auprès des équipes de spécialités des masters aux niveaux des établissements universitaires afin d'enrichir les corbeilles. L'enrichissement consiste en une révision légère des programmes des différentes corbeilles.
- Une opération d'harmonisation-bis sera réalisée afin d'adapter les nouveaux programmes de masters par rapport aux corbeilles.
- Les nouvelles offres de formation de masters choisissent les UEF du M1 à partir des corbeilles mises en place.
- Concernant la notion de parcours, les membres du CPND SM sont catégoriques, tous les masters doivent respecter la nomenclature nationale. Le programme du M2 doit comporter les matières des différents parcours, il appartient à l'étudiant de choisir son orientation, le **diplôme obtenu porte le nom de la spécialité** tel que défini dans la nomenclature nationale.
- Concernant les spécialités chimie appliquée et physique appliquée comportant des masters n'ayant pas pu s'adapter à la nomenclature mise en place, il a été décidé de revoir les programmes de ces masters, ceux qui pourraient s'adapter à la nomenclature nationale seront réorientés, les autres seront appelés à justifier pleinement l'aspect appliqué de leur spécialité. Dans ce contexte, deux commissions, ont été mise en place :

Physique appliquée	Chimie Appliquée
Mr Agoudjil Boudjemaa (coordinateur)	Bensaid Okkacha (Coordinateur)
Mr Bouras Fethi	Haddad Boumedine
Mme Bahlouli Samia	Djaidja Abdelhamid
Mr Kebab Aissa	Adour Lydia

Au vu de ce qui a été décrit précédemment, il est clair que le traitement des différents aspects du dossier master du SM nécessite beaucoup de temps, les membres du CPND SM souhaitent disposer du temps nécessaire afin de mener à bien cette mission. Il a été proposé un échéancier s'étalant jusqu'à décembre 2018 afin d'obtenir des résultats fiables.

2. Système national de crédits et de coefficients

Comme rapporté par le PV1 CPND SM, l'objectif est d'établir des mécanismes permettant de **favoriser la mobilité des étudiants** à travers le transfert des UE d'une spécialité à une autre. Après élaboration des nouveaux programmes de licences, nous avons mis en place une nomenclature identique des matières dans les différentes UE. Cette méthodologie permettrait aux commissions de validation des acquis (équivalence) de capitaliser les matières d'une spécialité à une autre.

La rencontre, qui a débuté le 29 avril en fin d'après-midi par une réunion au niveau de la salle de réunion du rectorat, a clôturé ses travaux vers 20H30 par la lecture des différentes recommandations.

رئيس اللجنة البيداغوجية الوطنية للميدان
علوم المادة

إمضاء : الخطاب محمد